

Chevrières, le 18 octobre 2022

Chers amis,
Chers donateurs,
Et futurs mécènes,

J'ai la joie de vous annoncer que notre rentrée 2022 a eu lieu avec 55 élèves et une nouvelle directrice : Alix d'Hautefeuille. Étant également maîtresse des petits, notre directrice sera donc présente à temps plein dans l'école, c'est une grande chance !

Vous le lisez quotidiennement : l'école de France va mal. Les enfants subissent les choix politiques de leurs aînés et la France n'occupe que la 23^{ème} place dans le classement PISA (sur 79 pays évalués).

Il y a 13 ans, nous avons fait le choix de reprendre en main l'instruction de nos enfants en créant l'école Mère Teresa. Dans le milieu rural, davantage touché par l'illettrisme et l'échec scolaire, les résultats sont là : nos élèves arrivent dans les collèges publics et privés avec un excellent niveau scolaire, nous disent les responsables d'établissements.

Nous avons la chance de recevoir **Anne Coffinier, lundi 28 novembre à 20h15 à Compiègne** (Salle Saint-Nicolas - 3, rue Jeanne d'Arc). Présidente de l'association *Créer son école*, ancienne élève de l'École Normale Supérieure et de l'ENA, elle échangera sur le thème : **L'école face à de nouveaux défis, quelles solutions ?** Venez nombreux : elle est passionnante !

Cette soirée est l'occasion de soutenir l'école Mère Teresa et de participer, si vous le souhaitez, à la levée de fonds pour notre projet de classe accueillant des enfants autistes.

Chaque don pour l'école, quel que soit son montant, est le bienvenu. Chaque don est un signe de votre attachement à l'éducation, à la culture, à la jeunesse !

D'avance, nous vous remercions pour votre générosité et celle de votre entourage.

Anne Bintein
Présidente de l'association *Les Enfants du Marais*

Tournez s'il vous plaît





Je fais un don de 30€ 50 € 100€ 200€ Autre _____ €

Je souhaite participer à la levée de fonds pour la classe destinée à des enfants autistes, mais je ne pourrai pas être présent à la soirée du 28 novembre avec Anne Coffinier. Je deviens mécène en donnant la somme de :

_____ €

Je serai présent(e) le 28 novembre à la conférence-débat avec Anne Coffinier à Compiègne. Je participe à la levée de fonds et je deviens mécène en donnant la somme de :

_____ €

Réservez-moi _____ place(s) s'il vous plaît.

Je vous propose de contacter de ma part les personnes suivantes qui peuvent devenir mécènes et peut-être participer à la soirée du 28 novembre. Voici leurs coordonnées, mail ou téléphone :

.....

.....

.....

.....

Vous recevrez un reçu fiscal et vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. **Ainsi, un don de 1000 € ne vous coûte réellement que 340 €.** La déduction de l'IFI est possible, merci de nous joindre par téléphone.

Les chèques doivent être remplis à l'ordre des *Enfants du Marais*, association gestionnaire de l'école, et adressés à la trésorière : Mme Marie-Hélène Gaborit – 1, rue de la Libération - 60350 Pierrefonds (06 85 76 38 72). Vous pouvez également nous adresser des dons par virement sur ce compte :

Relevé d'identité bancaire			CA Ile de France
Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
18206	00020	60259655544	49
IBAN			BIC
76 1820 6000 2060 2596 5554 449			AGRIFRPP882
Les Enfants du Marais			

Un immense MERCI !